



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 20 janvier 2015

Le Préfet de l'Ardèche communique

Point de situation mardi 20 janvier à 6h30 (Episode neigeux – vigilance orange)

Situation actuelle

Les chutes de neige se poursuivent actuellement sur le département de l'Ardèche avec une limite pluie neige à 200-300m et devraient faiblir dans la matinée. L'accalmie devrait durer jusqu'à demain mercredi.

La circulation demeure difficile et les risques d'accidents accrus. Au-dessus de 600m, les conditions demeurent très difficiles.

779 foyers ardéchois sont privés d'électricité à 5h30. Les services d'ERDF sont en cours d'intervention pour rétablir le courant.

La route D86 est fermée au niveau de Saint Marcel d'Ardèche/Bourg-Saint-Andéol en raison d'une chute d'arbre. Une déviation est mise en place par la N7 en Drôme. La circulation devrait être rétablie rapidement.

Les routes fermées aux poids lourds (véhicules supérieurs à 7,5 tonnes sauf transports en commun équipés) mais ouvertes aux véhicules légers avec équipements spéciaux fortement recommandés sont les suivantes :

- RD 104 (col de l'Escrinet)
- RN 102 (col de la Chavade – de Mayres jusqu'à la N88)
- RD 578 et RD 204 entre Le Cheylard et Mézilhac

Les transports scolaires seront maintenus aujourd'hui. Cependant, en fonction des conditions météorologiques locales, certaines lignes pourraient être coupées ou non assurées. Il est donc demandé aux parents :

- d'être vigilants dans les déplacements ;
- de ne pas laisser les enfants seuls et d'attendre le passage des cars scolaires.

La même décision a été prise dans le département de la Drôme.

Pour plus de précisions et pour connaître la situation en temps réel, vous pouvez consulter le serveur vocal du conseil général au 09 69 39 07 07.

La préfecture a mis en place une cellule de crise en « veille active ».

La préfecture rappelle aux automobilistes les consignes de sécurité :

- Tout déplacement inutile est à éviter,
- Soyez très prudents et vigilants,
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes,

- Respectez les déviations ou restrictions de circulation mises en place
- Tenez-vous informé de la situation.

Avant tout déplacement, consultez :

- La carte météorologique de Météo France : <http://www.meteofrance.com>
- Le répondeur de l'état des routes dans le département de l'Ardèche : 09 69 39 07 07
- Le serveur vocal de la préfecture : 02 31 39 30 64.
- Le site internet Inforoutes Massif central : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- Le site internet de la préfecture : <http://www.ardeche.gouv.fr/>

Contact presse : 04.75.66.50.00